

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 7 juillet 2017</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Mobilité <b>Direction des infrastructures et des déplacements</b>	<b>N° 2017-426</b>

---

**La ronde des quartiers de Bordeaux - Convention pour l'animation des commerces impactés par les travaux de la ligne D du tramway - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Michel LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Contexte**

La convention présentée fait suite à la demande de subvention de l'association « La ronde des quartiers de Bordeaux » déposée le 12 mai 2017 auprès des services de Bordeaux Métropole.

Les associations « La ronde des quartiers de Bordeaux » et « Fondaudègement vôtre » se sont fixées comme objectif d'être le relais terrain des différentes actions pour dynamiser la rue Fondaudège pendant les travaux d'aménagement de la ligne D du tramway.

Elles dressent un constat déjà existant sur le périmètre du chantier où les commerçants et artisans expriment des craintes pour leurs activités compte tenu des difficultés d'accès à leurs établissements sur l'ensemble de la durée des travaux :

- Circulation piétonne très contrainte.
- Stationnement difficile voire supprimé.
- Difficultés d'accès renforcées pour les personnes âgées, avec poussettes et les Personnes à mobilité réduite (PMR).
- Une circulation des voitures fortement impactée.

Ces difficultés se traduisent de fait par une baisse de fréquentation des commerces par la clientèle de proximité et de passage.

En complément de l'action entreprise par Bordeaux Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde pour améliorer les conditions de livraisons et de déplacement sur le secteur, la ronde des quartiers de Bordeaux propose un plan d'action volontariste d'animation des commerces qui sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les différents partenaires intervenants sur le secteur en projet.

## Programme d'action proposé

Pendant 8 mois, avec un démarrage prévisionnel en septembre 2017, la ronde des quartiers de Bordeaux s'engage à appliquer le programme d'action suivant :

- **ANIMER LA RUE ET COMMUNIQUER SUR LES COMMERCES**

- **Une carte de fidélité multi-commerces** : Une carte simple, accessible à tous les habitants et les commerces sera tamponnée lors de chaque achat. Chaque mois l'association Fondaudègement vôtres organise un tirage au sort pour désigner 3 gagnants de chèques cadeaux, financés par l'association.

- **Une animation mensuelle** :

« Les jeudis de Fondaudège », tous les premiers jeudis du mois, la rue s'anime et les commerces proposeront des promotions, dégustations et jeux.

Un prospectus mensuel mettant en avant les commerces, leurs animations sera distribué.

Des sacs cabas réutilisables (500 par jeudi) et quelques chariots de courses seront distribués afin d'insister sur la possibilité de faire ses courses à pied.

Des banderoles seront positionnées en hauteur, en travers de la rue.

Une sono de rue diffusera une musique, afin de « remplacer » les bruits de travaux. La sonorisation étant installée pour deux ans, celle-ci pourra être utilisée pour toutes les animations.

- **Des campagnes radios** : Pendant 10 jours, des opérations de communication seront lancées via des spots radios sur les animations des commerces de la rue.
- **Un service de vélo-taxi** : Permettant aux personnes ayant des difficultés de mobilité de se déplacer jusqu'aux commerces.

- **COMMUNIQUER AUPRES DE LA CLIENTELE ET DES COMMERÇANTS**

- **Une page Facebook** : La page de l'association sera animée et mettra en avant les commerces, les commerçants et artisans ainsi que leurs offres. Cette présentation se fera pour chaque commerce de l'association avec photo et rédaction d'un article.

- **Des notes d'informations** seront réalisées afin d'informer les commerçants et artisans des opérations, animations, nouveautés ou services qui leur sont proposées.

- **Des réunions conviviales** seront aussi organisées afin de permettre aux commerçants de se rencontrer dans un contexte plus détendu et qu'ils puissent mieux se connaître (4 fois par an).

- **UNE EQUIPE AU SERVICE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS**

La ronde des quartiers de Bordeaux, forte de son expertise terrain travaillera en lien et en étroite collaboration avec l'association Fondaudègement Vôtres pour déployer ce plan d'action. **La ronde des quartiers de Bordeaux recrutera une personne (20h par semaine)** pour accompagner Fondaudègement vôtres dans sa mise en œuvre, ainsi que dans ses démarches, diffuser les informations, mobiliser les commerçants

....

## Modalités de financement

La demande de subvention 2017 formulée par La ronde des quartiers de Bordeaux couvre la mise en œuvre du programme d'action ci-dessus pour une période de 8 mois. Pour ce projet, la participation financière de Bordeaux Métropole s'élève à 49 640€ correspondant à 78,4% du budget prévisionnel de 63 304€ du projet.



Le plan de financement de l'opération est le suivant :

	<b>Financement (total de 63 304€</b>
<b>Bordeaux Métropole</b>	49 640€
<b>ville de Bordeaux</b>	5 000€
<b>fonds propres et partenariats</b>	4 264€
<b>dispositif emplois aidés</b>	4 400€

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment les articles 9-1 et 10,

**VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 imposant une convention pour une subvention dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 €, et notamment son article 1<sup>er</sup>,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 5217-2 ;

**VU** la demande de subvention formulée par « La ronde des quartiers de Bordeaux » en date du 12 mai 2017.

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** les perturbations engendrées par les travaux de la ligne D du tramway impactent directement l'activité des commerçants, relèvent de l'intérêt collectif ; la ronde des quartiers de Bordeaux, de par son rôle et son expertise dans l'accompagnement et l'animation des commerces, est compétente pour assurer le succès de ce projet, le projet présenté participe au maintien la dynamique commerciale,

#### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 49 640 € à la ronde des quartiers de Bordeaux pour l'animation des commerces impactés par les travaux de la ligne D.

**Article 2** : d'approuver le projet de convention annexé au présent rapport.

**Article 3** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

**Article 4** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget Transports de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juillet 2017

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>25 JUILLET 2017</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>25 JUILLET 2017</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Michel LABARDIN</p>
---	---